



Consignes générales:

Ce stage est une journée de certification de certaines épreuves du BNJSP. Cette journée a pour vocation de certifier les épreuves ARI et INC du BNJSP, elle n'a pas vocation à **former** les JSP.

En cas d'échec, il sera possible d'effectuer une seule manœuvre de rattrapage.

En cas de second échec, le JSP se représentera à cette épreuve.

Organisation:

La demi-journée commence par des ateliers pédagogiques personnalisés permettant de mettre à l'aise les JSP.

Les formateurs peuvent aborder les modules suivants (liste non exhaustive):

- Rappel nomenclature ARI
- Montage / démontage bouteille ARI
- RAPACE

Atelier n°1 :

Chaque JSP effectue le parcours d'aisance de 23 mètres debout, cet atelier n'est pas évalué. Ce parcours permet au JSP de s'approprier le matériel et de prendre conscience des contraintes physiologiques.

Atelier n°2 :

Les JSP sont répartis en 2 sous-groupes de six JSP avec un formateur qui prend le rôle de chef d'agrès. Chaque JSP tire au sort son rôle au sein du binôme.

La composition des binômes est établie via le tableau de répartition des binômes. La composition des binômes est effective pour l'ensemble de la journée.

Sur une mise en situation pratique, le chef d'agrès donne la mission au binôme de procéder, sans visibilité, à la reconnaissance d'un local. La durée d'engagement ne doit pas excéder **15 minutes**. Une seule manœuvre par binôme doit être réalisée.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs peuvent vérifier, durant l'évaluation, les connaissances théoriques relatives aux règles d'emploi de l'EPI et d'engagement sous ARICO.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies par les évaluateurs.

Pour être déclaré "apte" et valider l'épreuve, aucune case grisée de la colonne "Non acquis" ne doit être cochée sur la grille de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes.

Matériels:

- CEPARI / MAF
- ARI de formation